

# LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

Communiqué de presse

**Fin de la première étape du  
premier débat public sur l'agriculture française**

**Le compte-rendu est paru :**

**Après seulement un mois et demi de débat,  
une forte mobilisation et des résultats clairs !**

Plus de **800 000 personnes touchées**,  
près de **7 500 réponses au questionnaire** sur les priorités de la  
future politique agricole,  
**127 propositions**

*Paris, le 24 juin 2020* – **Le vendredi 19 juin 2020, la Commission du débat ImPACtons ! a remis au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation un compte-rendu d'étape dans lequel figurent deux éléments essentiels du débat : les résultats de la priorisation des objectifs pour la future politique agricole commune (PAC) 2021/2027 et les contributions recueillies entre le lancement du débat, le 23 février au Salon de l'Agriculture et le 3 avril 2020, date de suspension de la plateforme participative.**

Toutes les contributions récoltées du 23 février au 3 avril (avis sur la plateforme, réponses au questionnaire, vidéos, contributions recueillies au salon de l'agriculture 2020) sont reprises et analysées dans ce compte-rendu.

Dans le cadre de la rédaction du Plan stratégique national sur l'agriculture que la France doit présenter à la Commission européenne, ce compte-rendu d'étape sera essentiel pour que le ministère de l'Agriculture prenne en considération les premières orientations de ceux et celles qui se sont mobilisés.

Si la procédure réglementaire de débat public ne prévoit nullement la publication d'un compte-rendu d'étape, cette démarche inédite a été souhaitée par les membres de la commission pour faire face à deux défis : non seulement respecter le calendrier des négociations entre les Etats membres et l'Union européenne ; mais aussi s'adapter aux exigences et contraintes liées à l'épidémie de Covid-19. Par ailleurs, la singularité de ce débat qui, pour la première fois, invite toutes les citoyen.ne.s à s'exprimer sur le plan stratégique national (PSN) de la future PAC 2021-2027, oblige à faire preuve d'innovation et de respect vis-à-vis de toutes celles qui y ont massivement contribué.

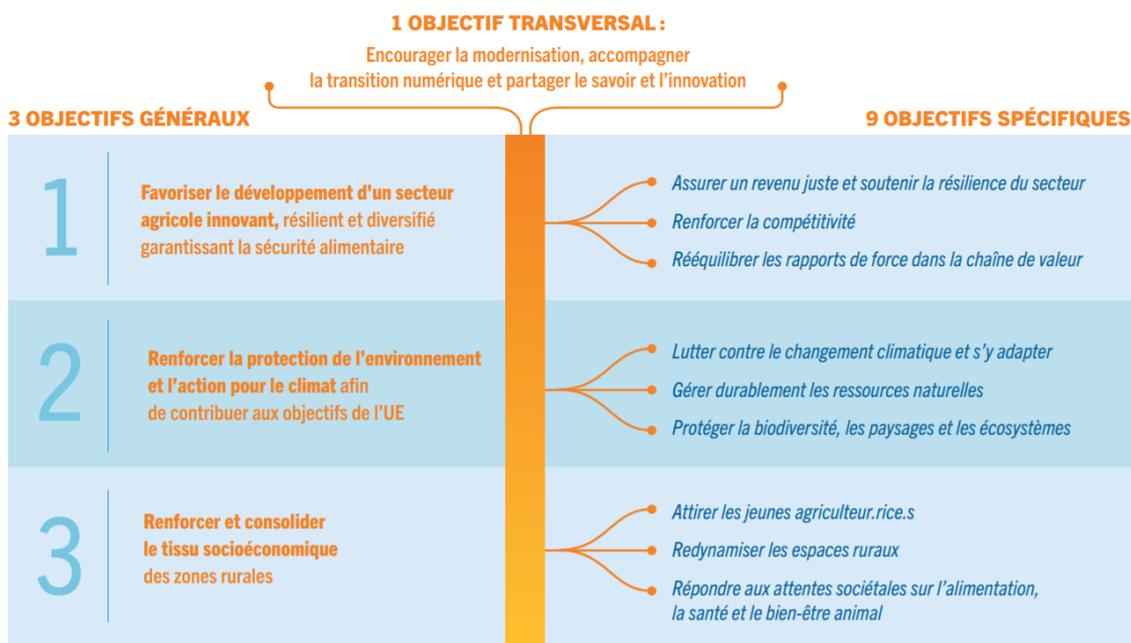
## Une forte mobilisation autour du questionnaire ...

**Premier temps fort du débat *ImPACTons !*, la hiérarchisation des 10 objectifs du Plan stratégique national visant à identifier ce que les financements de la future PAC devront *prioritairement* rendre possible.**

Les citoyen.ne.s ont ainsi pu répondre en ligne à un questionnaire élaboré par la Commission, en s'appuyant notamment sur des éléments d'éclairage factuels (diagnostic, fiches) pour chacun des objectifs.

Construit en s'inspirant de la méthode du jugement majoritaire, sur un mode de scrutin proposé en 2006 par deux chercheurs du CNRS, le questionnaire permettait de mesurer les préférences des participant.e.s pour prioriser les 10 objectifs du PSN à travers 4 gradients de priorité : *Très prioritaire, Prioritaire, Peu prioritaire* ou *Pas du tout prioritaire*.

### LES 10 OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL

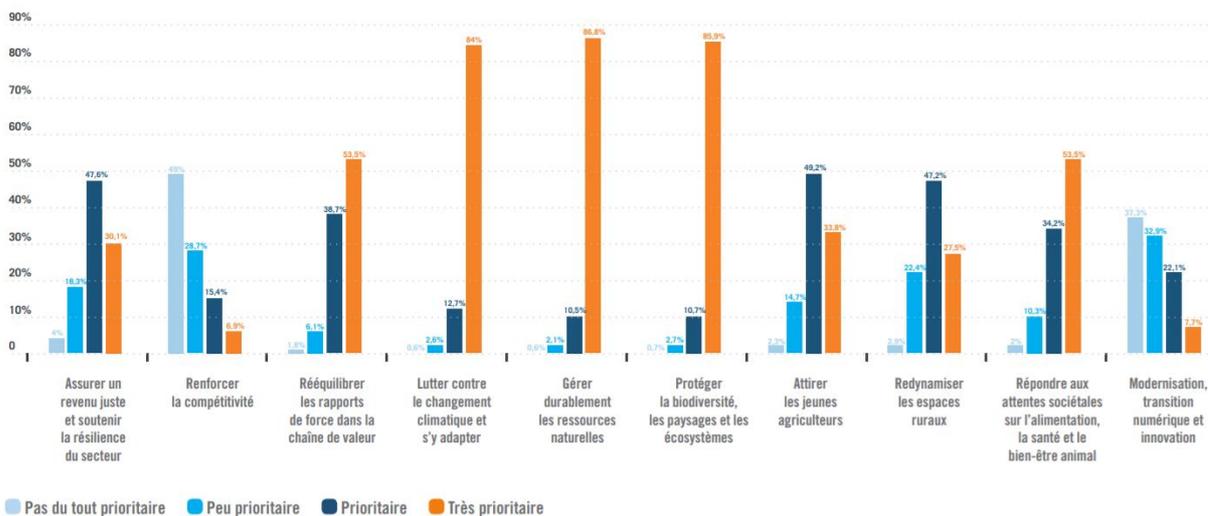


**En moins de six semaines, 7 409 réponses ont été comptabilisées**, avec un fort intérêt dès la mise en ligne du questionnaire et lors de la période de confinement.

## ... dont les résultats sont très clairs en termes de priorité

Cette méthode a permis de faire ressortir les niveaux de priorité des 10 objectifs :

### RÉPARTITION DES RÉPONSES TOTALES



## ... avec des préoccupations environnementales et sociales qui arrivent en tête

Les objectifs qui arrivent en tête du top 5 de ceux jugés *très prioritaires* et *prioritaires* recueillent à eux-seuls 79 % des suffrages. Un résultat qui témoigne de **l'importance que les sujets environnementaux, en relation avec la politique agricole, ont pour les répondant.e.s.** Le questionnaire ayant été ouvert avant toute annonce gouvernementale concernant l'état d'urgence sanitaire, on peut penser que la crise actuelle est, dans ce sens, venue rappeler ces enjeux et non les révéler, et qu'elle a eu un impact relatif dans le choix des répondant.e.s.

Il convient aussi de souligner que celles et ceux qui ont plébiscité les objectifs environnementaux estiment que le **rééquilibrage des rapports de force dans la chaîne de valeur est fondamental.**

Le croisement de ces données montre que, pour les répondant.e.s, **la logique qui devrait présider la politique agricole devrait être fondée sur l'attention portée à l'environnement et aux agriculteur.rice.s, plutôt que sur les impératifs liés habituellement à la compétitivité.**

## **Des données cohérentes avec les avis et commentaires déposés sur la plateforme...**

Outre le questionnaire dédié aux objectifs, les citoyens pouvaient aussi s'exprimer en faisant des propositions, en émettant avis et/ou commentaires, via la plateforme participative. Au total, 1 660 contributions y ont été recueillies en un mois et demi, le thème sur les modèles agricoles ayant suscité le plus de débats.

### **On ne peut que saluer la forte mobilisation des citoyen.ne.s pendant l'épidémie et la qualité des propositions issues de cette première étape du débat.**

Les résultats du questionnaire trouvent un écho dans les avis et commentaires, notamment sur les questions d'alimentation : les participant.e.s font valoir le rôle nourricier de l'agriculteur.rice face aux logiques productivistes de certains autres acteur.rice.s de la chaîne de valeur (semenciers, grande distribution et transporteurs, industries agroalimentaires, etc.) vues comme dangereuses pour la santé. Et si permettre le développement économique des campagnes, la création d'emplois, faciliter l'accès aux services ou soutenir le tourisme ou l'économie résidentielle ne rencontrent pas de désintérêt de la part des répondant.e.s, elles/ils sont nombreu.se.x.s à penser que ces transformations ne peuvent se faire au détriment de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles.

### **... de nombreux débats donnant lieu à 127 propositions**

Les commentaires et avis ont généré 127 propositions, réparties en deux groupes : celles à caractère précis et celles à caractère général.

Les propositions précises (76) présentent des initiatives concrètes (une charte, la mise en place d'un organisme ou d'une procédure, l'interdiction ou le soutien de certaines mesures etc.), tandis que les propositions générales (51) expriment, quant à elles, des souhaits ou des idées sans donner de détails sur les acteurs qui devraient les porter, sur les moyens à engager ou encore les outils à développer.

Parmi [les propositions](#), on retiendra la place de l'agriculture biologique, les zones de non-traitement, la cohabitation en milieu rural, la valorisation du local, les aléas climatiques, le bien-être animal, les pratiques d'élevage, l'autorisation des OGM, la garantie de rémunération des agriculteurs, la conditionnalité des aides suivant le principe pollueur payeur, les subventions de la PAC sur la base des actifs et non des hectares, etc.

### **Des réponses attendues dès le compte-rendu intermédiaire**

En attendant la réouverture, en septembre, de la plateforme participative, la reprise des réunions publiques sur les territoires et la tenue de l'Assemblée Citoyenne sur l'Agriculture (ACA), la Commission du débat public *ImPACtons!* formule deux recommandations au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

En premier lieu, **indiquer la prise en compte des résultats du questionnaire**, en indiquant notamment si et comment la hiérarchie établie par les répondant.e.s est retenue, en précisant comment l'orientation des masses budgétaires affectées

par le PSN – dans le cadre des orientations arrêtées par la commission européenne - est cohérente et respecte la hiérarchie issue de la première phase du débat public.

Par ailleurs, la commission préconise de **répondre à toutes les propositions publiées sur la plateforme participative dans les avis et commentaires** contenues dans le compte-rendu, de se prononcer sur leur faisabilité (en précisant si elles existent déjà), puis de détailler et expliquer concrètement si et comment elles pourraient être intégrées au PSN ou dans une autre politique publique.

Cette réponse de la part du ministère est nécessaire pour respecter le principe de reddition des comptes ainsi que la parole de celles et ceux, citoyen.ne.s et parties prenantes, qui se sont exprimé.e.s dans le cadre du débat. Elle est aussi essentielle pour permettre une forte mobilisation à la rentrée, dans le cadre de la reprise du débat **ImPACtons !**

Suivre le débat :

[impactons.debatpublic.fr](http://impactons.debatpublic.fr)

[www.facebook.com/DebatImPACtons](https://www.facebook.com/DebatImPACtons)

[twitter.com/DebatImPACtons](https://twitter.com/DebatImPACtons)

Contact presse :

Sabine Rozier-Deroche | Taola consultants

Tél : 06 42 66 45 24 [srd@taolaconsultants.com](mailto:srd@taolaconsultants.com)